



Concours 2024 Maisons fleuries

Maison
avec jardin
visible
de la rue

Maison
avec
jardinet

fenêtres
façades
et balcons



inscriptions du 02 au 31 mai 2024 en mairie
ou par email : servicestechniques@mairie-petiteforet.fr

EDITO

Chères Franc-Forésiennes, chers Franc-Forésien,

Le Conseil municipal a voté le budget 2024, budget qui nous permet d'aborder l'année sereinement malgré un contexte contraint par les augmentations des charges de fonctionnement. Je rappelle que ces hausses sont induites d'une part par les coûts de l'énergie, et d'autre part par l'augmentation de la masse salariale décidée par l'État, mais non-compensée par celui-ci.

Grâce à une gestion saine et raisonnée, les projets que nous voulions pour notre ville sont mis en place, sans recours à l'emprunt et, cette année encore, sans augmentation des taux de fiscalité. Je vous invite donc à prendre connaissance dans ce C'Maville du budget et de nos projets de réalisation 2024.

Le printemps est traditionnellement riche en activités et évènements municipaux et vous verrez que ce mois d'avril 2024 l'est tout particulièrement.

Vous étiez nombreux à avoir pris part aux évènements organisés ce mois-ci par le CCAS et par la municipalité avec des taux de participations record : près de 100 participants au thé dansant proposé par le Relais Info Senior, 450 au parcours du cœur, 550 au forum *Decroch ton job* organisé par l'Espace Emploi Numérique à l'issue duquel des Franc-Forésien ont signé, le jour même, un contrat de travail.

Parents et assistantes maternelles ont également apprécié les activités proposées par le Relais Petite Enfance et la crèche municipale *Les p'tits bouts* lors de la semaine petite enfance.

D'autres évènements importants s'annoncent :

- La fête champêtre, organisée par l'association des fêtes et loisirs le 18 mai au parc Mandela, pour le plaisir des petits et des grands ;
- Le spectacle de clôture de la saison culturelle "Baraqué", placé sous le label Terre de jeux, également le 18 mai, un spectacle original où la tenue de sport est conseillée !
- Le 25 mai, la cérémonie de la fête des mères, pour laquelle toutes les mamans franc-forésiennes sont invitées et y recevront un cadeau, à la condition de s'être inscrites au préalable en mairie ;
- Enfin, la fête du jeu, organisée par le service jeunesse le 25 mai qui, au fil des ans, connaît un succès grandissant auprès des familles.

Enfin, nos aînés trouveront dans ce C'Maville les modalités d'inscription pour le voyage des seniors, voyage attendu et dont je vous laisse découvrir le lieu de destination.

En bref, un printemps riche en évènements, quel que soit votre âge !

Amitiés franc-forésiennes,

Votre Maire,
Sandrine GOMBERT



PROCHAINES PERMANENCES DU MAIRE

au CCAS et sur RDV au 03 27 28 12 86

Les samedis 04 et 18 mai et les samedis 1^{er} et 15 juin 2024

ÉTAT CIVIL

Bienvenus les bébés !

- Keissym NEVEJANS né le 09 mars 2024 à Lille
- Sleylee PATIN née le 12 mars 2024 à Valenciennes
- Yamine, Luca BOUDENIA né le 26 mars 2024 à Valenciennes
- Victor PRADALIER né le 30 mars 2024 à Valenciennes

Ils nous ont quittés...

- Philippe, Wadislav SZAFRAN, 67 ans
- Bernadette, Francine CAUWET, 67 ANS

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 27 28 17 50 - Services techniques 03 27 28 17 66 - CCAS 03 27 28 17 64.

Police pluricommunale 03 74 95 45 80 - Commissariat de Valenciennes 03 27 28 28 28 ou le 17.

BUDGET 2024



Votre Maire,
Sandrine GOMBERT

Retour sur l'année 2023

L'année 2023 aura été délicate budgétairement parlant. Les conséquences de la guerre en Ukraine combinées à la renégociation du groupement de commande d'énergie, dont Petite-Forêt fait partie, par Valenciennes Métropole pour le 1er janvier 2023 nous laissaient craindre une multiplication des coûts des énergies par 6 voire par 10. Les mesures de tempérance énergétique que nous avons prises, difficiles mais nécessaires, telles que la diminution de l'éclairage public ou du chauffage dans les salles municipales, nous ont permis de conscrire cette explosion des coûts. Ainsi, nous avons pu dégager quelques marges de manœuvre pour réaliser des investissements pour notre commune.

Notre choix en 2023 a été de privilégier les travaux de rénovation énergétique : isolation, chaudières, passage aux LEDS sur les structures qui n'avaient pas encore bénéficié de ces travaux. Ces réalisations nous permettent d'aborder l'année 2024 avec plus d'optimisme et de sérénité.

Quelques réalisations 2023

Travaux de rénovation énergétique :

- ▶ Changement des menuiseries du Groupe scolaire St Exupéry.(1) (2)
- ▶ Changement de la chaudière au service jeunesse.
- ▶ Isolation de l'école de musique et de la toiture mairie.
- ▶ Installation des armoires électriques dans le cadre du passage en Leds de l'éclairage public. (3)



Mais aussi...

- ▶ Aménagement du parvis des résidences Brel/Picasso avec modification du schéma de stationnement et création de places supplémentaires aux abords du groupe scolaire St Exupéry. (4)
- ▶ Réhabilitation des cheminements rue des Ormes.(5)
- ▶ Acquisition d'un tracteur.(6)
- ▶ Création du service CNI/Passeport.
- ▶ Accueil du service jeunesse.(7)
- ▶ Installation de visiophones dans 3 écoles.
- ▶ Fresque Terre de Jeux 2024 au complexe sportif.



BUDGET 2024

Pour l'année 2024, le budget de la ville de Petite-Forêt s'élève à 13,95 MILLIONS €

Le vote du budget est un moment important dans la vie communale. Ainsi le 27 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé (19 voix pour et 7 abstentions) le budget primitif 2024 et a fixé les taux d'imposition locaux.



Adjoint Finance,
Culture et Sécurité
Rachid LAMRI

Quelques points essentiels à retenir

- > Le coût des énergies, bien que stabilisé, reste à des niveaux élevés.
 - > De même pour l'inflation qui a atteint des sommets (5,2% en 2022 et 4,9% en 2023). Bien que prévue à la baisse, 2024 devrait encore enregistrer une inflation haute. Comme pour les ménages, l'impact sur les finances de la ville est rude.
 - > Le coût des assurances a également flambé, au point que certaines municipalités ne trouvent plus d'assureur.
 - > Les dotations de l'Etat sont, quant à elles, quasi - inexistantes pour Petite-Forêt (0,40% du budget).
- Néanmoins, les mesures de sobriété énergétique décidées par Mme Le Maire et une gestion rigoureuse et optimale des dépenses et recettes nous ont permis de traverser cette période en étant confiants.

LE FONCTIONNEMENT 11,55 MILLIONS €

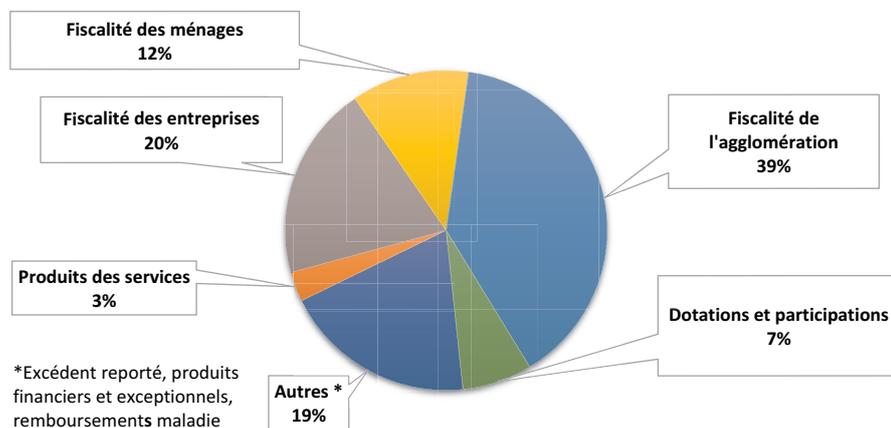
Les charges à caractère général (travaux de voiries, bâtiments, contrats de maintenance, énergies, assurances...) baissent de 9.65 % par rapport à 2023, essentiellement due à la stabilisation du coût des fluides.

La masse salariale enregistre cette année une hausse de 4.43%, résultant des augmentations décidées par l'Etat mais non compensées.

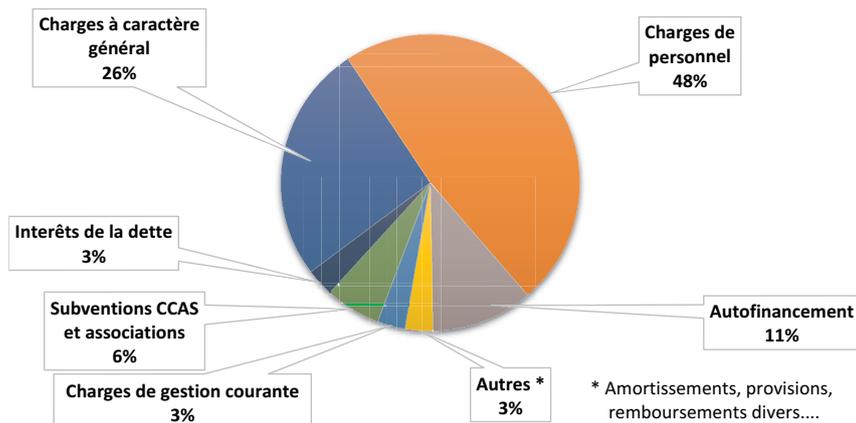
La charge financière liée au remboursement de l'emprunt continue de baisser (- 7.92% en 2024).

Les recettes de fonctionnement sont issues pour 72% de la fiscalité directe et indirecte : fiscalité des ménages, fiscalité des entreprises, fiscalité Valenciennes Métropole (compensation de l'ex TP). La fiscalité des entreprises représente 2/3 de ces recettes fiscales.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





Aujourd'hui, les indicateurs de la ville sont au beau fixe :

- > Fiscalité : 0% d'augmentation (hors augmentation des bases décidée par l'Etat).
- > Capacité d'autofinancement importante. L'ensemble de nos investissements sont réalisés sans recours à l'emprunt.
- > Capacité de désendettement prévue à 5,18 ans en 2024 contre 6,78 ans en 2023.

Ces bons indicateurs nous permettent de continuer à agir pour améliorer le quotidien des Franc-Forésiens, mais aussi pour préparer l'avenir de notre Ville.

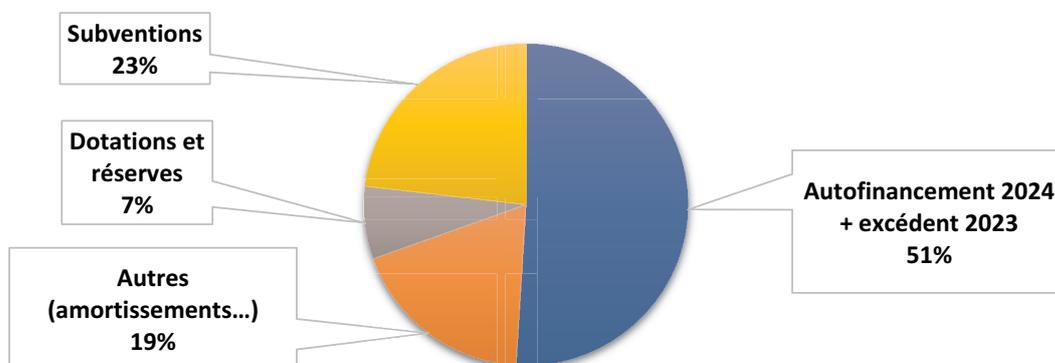
L'INVESTISSEMENT 2,4 MILLIONS €

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 597 100 €. Rappelons que la commune n'a plus eu recours à l'emprunt depuis 2009. Notre capacité de désendettement s'améliore d'année en année (5 ans prévus en 2024).

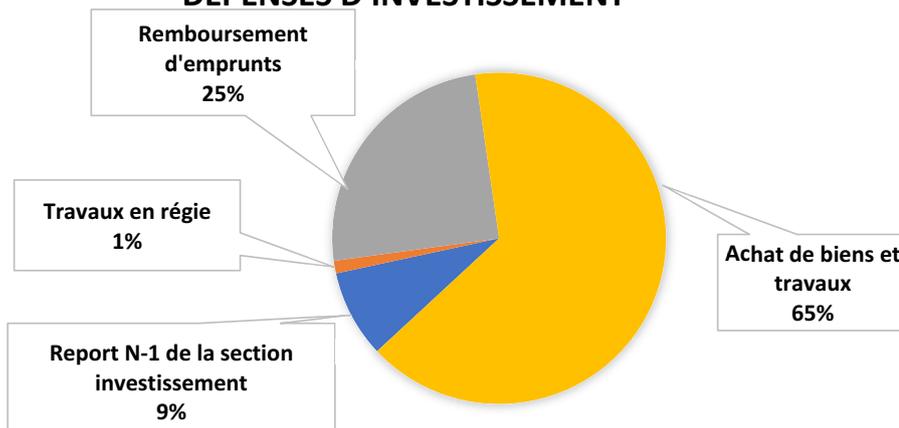
En 2024, c'est près de 1,3 million (+ 36% par rapport à 2023) qui seront consacrés au programme d'investissement : poursuite du passage en leds de l'éclairage public et de la salle Barbara, travaux dans les écoles, toiture de la maison de quartier, création de plantations, réaménagement du parvis Van Gogh ...

Le programme d'investissement est financé pour plus de 50% par de l'auto-financement. Nous recherchons systématiquement pour chaque projet toutes les possibilités de subventions qui représentent près de 1/4 des recettes d'investissement. Nous récupérons également une partie de la TVA.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2024

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



► PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Coût 541 000€

Il s'agit d'un engagement fort de la municipalité, à la fois en matière de développement durable et de réduction des coûts de l'éclairage public.

◀ RÉNOVATION DU PARVIS VAN GOGH/CHAGALL

Coût 260 000€

Embellissement du cadre du vie avec aménagement du parvis et modification du schéma de stationnement avec la création de places supplémentaires aux abords du groupe scolaire St Exupéry, dans la continuité du parvis Brel/Picasso.



► VÉHICULES SERVICES TECHNIQUES

Coût 55 000€

◀ ÉCOLE PAUL VAILLANT COUTURIER

Rénovation des toilettes

Coût 30 000€



► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

Peinture et revêtement de sol

Coût 25 500€

◀ CADRE DE VIE - PLANTATIONS

Coût 21 300€



► BUVETTE FOOT

Coût 68 000€

◀ VIDÉOPROTECTION

Installation de 3 caméras supplémentaires

Coût 30 000€



► BUDGET PARTICIPATIF

Coût 15 000€

◀ MAISON DE QUARTIER

Toiture, climatisation

Coût 41 400€



► ESPACE CULTUREL BARBARA

Passage en leds de l'éclairage

Coût 51 650€

📍 Bonne Fête Maman !

La municipalité vous invite à la cérémonie de la Fête des Mères le samedi 25 mai à 14h00 espace culturel Barbara, Petite-Forêt.

La distribution des cadeaux aura lieu uniquement le jour de la fête, de la fin de la cérémonie jusqu'à 17h00.

Pour bénéficier de ce cadeau, vous devrez vous inscrire à l'accueil de la mairie du 02 mai au 24 mai 2024.

Veuillez présenter votre livret de famille ainsi qu'un justificatif RÉCENT de domicile (quittance EDF, eau, loyer...) **ces pièces sont obligatoires pour l'inscription.**

Contact : Accueil mairie 03 27 28 17 66



📍 Cérémonie de la citoyenneté

Avoir 18 ans, c'est devenir autonome, indépendant et pleinement citoyen !



Ce samedi 23 mars, se déroulait en mairie, la cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle les jeunes Franc-Forésiens qui ont atteint leur majorité, ont reçu leur livret du citoyen et leur carte d'électeur.

Ces jeunes majeurs pourront ainsi participer au prochain scrutin qui se déroulera le dimanche 9 juin 2024 à l'occasion des élections européennes.

Comme l'a rappelé Sandrine GOMBERT, Maire de Petite-Forêt, l'accès à la majorité (18 ans) octroie des droits et des devoirs, comme le droit de vote pour choisir nos élus et nos gouvernants.

La cérémonie de la citoyenneté est aussi l'occasion de rappeler les valeurs de la République et notre triptyque : Liberté - Égalité - Fraternité.

📍 Petite-Forêt a rendu hommage aux fusillés du Vert-Galant

Dimanche 14 avril, Sandrine GOMBERT, Maire et le Conseil municipal ont rendu hommage à René FRANCK et Hyacinthe MARS deux résistants Franc-Forésiens, fusillés au fort du Vert-Galant en 1942.

Comme 35 autres résistants, René FRANCK et Hyacinthe MARS étaient des engagés, des syndicalistes et militants politiques. Certains avaient été dénoncés, d'autres avaient été désignés parce qu'ils avaient participé à la grande grève de mai 1942. D'autres avaient été listés et signalés par l'administration du Préfet Carles pour appartenance à une organisation communiste. Arrêtés, malmenés et torturés, ils avaient été jugés et condamnés à dix, quinze voire vingt ans de travaux forcés.

René FRANCK est né à Petite-Forêt, le 17 février 1910. En 1930, il devient secrétaire des Jeunesses communistes de Valenciennes et sera élu Conseiller municipal de Petite-Forêt jusqu'en 1939. L'interdiction du Parti communiste le contraint à démissionner de son mandat. Il décide alors de rentrer dans la clandestinité. Tous deux furent arrêtés le 5 septembre 1941 par la Feldgendarmarie puis fusillés comme otage à la citadelle de Lille le 14 avril 1942.

Hyacinthe MARS, né en 1908 à Petite-Forêt, travaillait comme ouvrier mouleur dans une fonderie.

Il adhère très jeune aux Jeunesses communistes. Il est d'ailleurs considéré par l'occupant nazi comme un actif propagandiste de la région de Petite-Forêt. Il participe au sabotage de la ligne ferroviaire Fives - Hirson, aux alentours d'Orchies en juillet 1941. Hyacinthe MARS et René FRANCK ont été inhumés en décembre 1942 au cimetière de Petite-Forêt. En leur mémoire, deux rues de la commune portent leur nom.



info

Vous aimez les histoires ?
Les entendre ?
L'édition de **Ruisseaux 2024** est pour vous.



La Compagnie Correspondances, en partenariat avec l'espace culturel Barbara - Petite Forêt, vous propose de venir écouter une lecture avec un(e) comédien(ne), le **jeudi 30 mai à 14h** à l'épicerie solidaire Joséphine Baker, 41 rue Jules Ferry, 59494 Petite Forêt. L'œuvre lue est une surprise. Venez prendre le risque d'une rencontre inattendue.

Lecture tout public dès 16 ans - Durée 50 minutes.

Merci de confirmer votre présence au **03.27.29.84.59 / nbois-ccas@mairie-petiteforet.fr**

Ce projet est soutenu par le Conseil Régional des Hauts de France



ANIMATIONS À L'ÉPICERIE

► **Inscriptions obligatoires à l'épicerie sociale Joséphine Baker, 41 rue Jules-Ferry, 03 27 29 84 59**

Mardi 14 Mai dès 14h00

"Atelier cuisine et partage de savoirs" : la spécialité de Najoua à base de farine de pois chiches : LA GHRAÏBA tunisienne. Le pois chiche, un véritable atout santé ! Du fait de sa teneur en fibres, en minéraux, en antioxydants et de sa très faible concentration en matières grasses saturées, le pois chiche a un impact positif sur le cœur et le système cardiovasculaire.



Mercredi 15 mai de 9h00 à 12h00

"Atelier photo de famille à l'occasion de la Journée internationale des Familles"

Comme chaque année, la journée internationale des familles est célébrée le 15 mai. Cette célébration met l'accent sur l'importance des familles. Les Nations Unies ont créé cette journée pour souligner le rôle essentiel que jouent les familles dans notre société et sensibiliser aux problèmes économiques, sociaux et démographiques auxquels elles sont confrontées. A cette occasion, l'épicerie propose aux bénéficiaires de venir prendre la pose en famille dans les locaux ; la photo vous sera offerte en souvenir



Jeudi 16 mai dès 14h00

"Atelier bien-être" animé par Alice CHAVATTE, socio esthéticienne"

Le thème de la séance : comment se mettre en beauté dès le matin : nettoyage visage, application crème, fond de teint, maquillage léger, épilation sourcils... Vous bénéficierez de tous les conseils avisés afin de vous mettre en beauté !



Mercredi 29 mai dès 9h00

Temps partagé parents-enfants : partage d'une collation et réalisation d'une activité manuelle Le bonhomme chevelu.



ANIMATIONS SENIORS

► **Inscriptions au Relais Infos Seniors, 28 rue Jean-Jaurès à partir du 2 mai, 03 27 28 17 64.**

Mardi 14 mai de 14h00 à 17h00

Après-midi pétanque dans la cour du Foyer du 3^e âge Yves Leleu

Mardi 21 et 28 mai

Ateliers créatifs sur le thème des jeux olympiques. Venez décorer le CCAS dans le cadre du projet Terres de Jeux 2024



PROCHAINES PERMANENCES AU CCAS

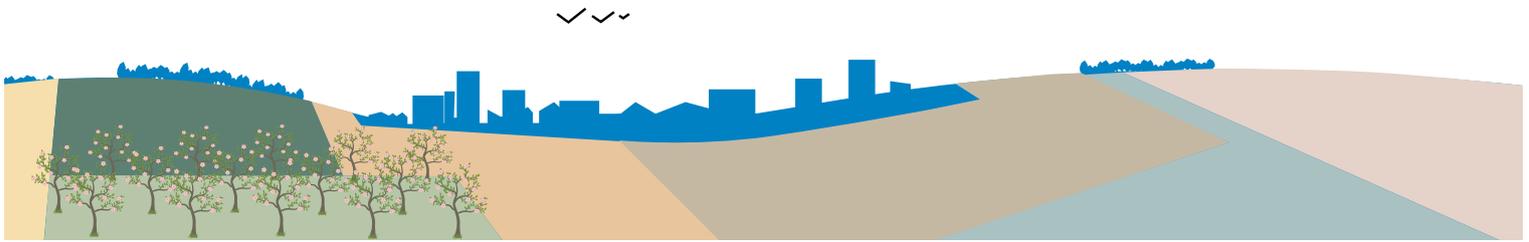
LOGEMENT **Samedis 18 mai et 1er juin 2024**

► sur rendez-vous au **03 27 28 12 86**

MUTUELLE JUST **Jeudi 06 juin 2024**

► sur rendez-vous au **03 27 28 17 64**





VOYAGE DES SENIORS 2024

Dans le cadre du programme ANCV Seniors en Vacances, le CCAS vous propose un **voyage en Vendée, du 21 au 28 septembre 2024 (8 jours/7 nuits) à Saint-Jean-de-Monts "les Grands Espaces" avec Belambra Clubs.** Niché entre océan, dunes et forêts, au sein d'une des stations les plus ensoleillées de la Côte Atlantique, le club "Les Grands Espaces" offre de nombreuses possibilités de se ressourcer au grand air : sentiers pédestres, cyclables et plage de sable fin en accès direct.

Tarifs

> 279.50 € pour les seniors éligibles à l'aide ANCV (aide octroyée selon un barème de ressources).

> 481.50 € pour les seniors non éligibles à l'aide ANCV.

> 90,00 € pour une chambre individuelle (en option et selon les disponibilités).

Le tarif comprend l'hébergement en base double, la restauration en formule pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour, la taxe de séjour, l'assurance annulation/rapatriement obligatoire et les visites prévues au programme :

> Visite de Noirmoutier avec dégustation d'huîtres,

> Visite de Saint-Jean-de-Monts en petit train et dégustation de produits régionaux,

> Balade au sentier d'Eole.

Les frais liés au transport seront intégralement pris en charge par le CCAS.

Voyage ouvert aux Franc-Forésiens, dès l'âge de 62 ans (au cours de l'année, pour l'un au moins du couple) et retraité (pour l'un au moins du couple).

Les enfants en situation de handicap vivant au foyer pourront participer au séjour.

Le dossier de pré-inscription est à retirer au Relais Infos Seniors le matin à partir du lundi 13 mai 2024 et à redéposer au plus tard le vendredi 31 mai. Nombre de places limitées.

► **Renseignements : Relais Infos Seniors - Madame SKIMANI 03 27 28 17 64**





INFORMATIONS SUR LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Depuis septembre 2022, le CCAS de Petite-Forêt est guichet enregistreur pour les demandes de logement locatif social.

Si vous ne disposez pas de numéro unique et souhaitez constituer une demande de logement social, 2 possibilités s'offrent à vous :

> Remplir votre demande en ligne sur le site internet **www.demande-logement-social.gouv.fr**

... OU

> Remplir sous format papier et le déposer avec les pièces obligatoires dans un guichet enregistreur

C'est pour vous accompagner dans cette seconde étape que le CCAS est devenu guichet enregistreur.

Si vous souhaitez déposer votre dossier de demande de logement, le modifier ou le renouveler, ...

► **Contactez le CCAS au 03 27 28 17 64**

Deux parcours sportifs au départ du Parc Mandela

Samedi 30 mars dernier, le Conseil municipal a inauguré deux parcours sportifs, en présence d'Élisabeth GONDY, Conseillère régionale des Hauts-de-France.



Ce projet, réalisé par le Pôle environnement en collaboration avec le service Sports/Vie associative, a pour objectif d'inciter les habitants à une pratique sportive régulière.

Le premier parcours de 750 m, implanté à l'intérieur même du parc Mandela, est jalonné de six agrès : extension du corps, flexion du buste, genou/poitrine, poutre d'équilibre, planche à abdos et barre d'appui.

Le deuxième parcours, plus urbain, forme une boucle de 2,5 km permettant la marche (10 minutes) et la course (5 minutes). Le parcours emprunte depuis le parc les rues Chabrier, Louis Aragon, Léo Ferré, Lénine, du 19 mars et la passerelle Musmeaux.

Les agrès ont été financés en totalité par la Région des Hauts-de-France pour un montant de 15 000 € au titre de la Politique de la Ville.

Ces parcours sportifs s'inscrivent dans le projet global de réaménagement du quartier Duclos. En 2023, la commune a engagé 115 000 € pour la rénovation des parvis des résidences Brel et Picasso. Cette rénovation se poursuit en 2024 avec les parvis des résidences Van Gogh et Renoir et la sécurisation des abords des écoles Saint-Exupéry.

Parcours du cœur 2024

Une marche olympique festive et colorée pour clôturer la semaine santé !



Plus de 500 participants ont répondu à l'invitation de la municipalité et du Service Sports/Vie associative pour le Parcours du cœur 2024. Une édition toute particulière, aux couleurs des anneaux olympiques "Paris 2024".

Depuis plus de deux ans, la Ville, labellisée "Terre de Jeux 2024" décline ce projet sous toutes les dimensions : sportive, culturelle et environnementale, en fédérant l'ensemble des partenaires : associations locales, clubs sportifs, services municipaux, écoles, ... Une dynamique communale récompensée fin mars par le trophée "Terre de Jeux 2024" dans la catégorie "Culture et célébration au cœur de la commune".



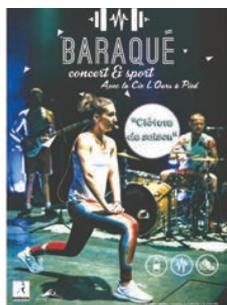
Pour cette édition 2024 du parcours, il y avait la foule des grands jours en ce beau dimanche 31 mars. Plus de 400 inscriptions ont été enregistrées. Avant de prendre le départ de la marche olympique, rendez-vous avait été donné au village santé salle B. Hinault, mais aussi sur la place Paul Vaillant-Couturier pour la Flash mob et, dimanche de Pâques oblige, dans le jardin du Foyer Yves Leleu pour la chasse aux œufs.

Retour en image sur ce parcours du cœur très festif et coloré !

Culture

Sport & Concert

BARAQUÉ - SAMEDI 18 MAI 20H00 - TOUT PUBLIC



Venez fêter la clôture de saison à l'Espace Culturel Barbara ! Une belle occasion de mettre à l'honneur le label Terre de jeux et les Jeux Olympiques.

Un bal de sport pour une expérience unique avec quatre musiciens et un coach de fitness. Ce spectacle participatif vous fera, en plus de passer un moment rock n'roll, réfléchir sur la notion du corps et d'effort dans nos sociétés !

Prix : 5€ à 12€

DUREE / 1h00 - 550 KCAL

Billetterie en ligne pour réserver vos places : espaceculturelbarbara.fr

Plus d'infos : 07 67 47 83 78

En exclusivité pour les membres des associations de Petite-Forêt, nous vous proposons un prix unique de 5 euros par personne (dans la limite des places disponibles).

Les dirigeants des associations sont invités à nous retourner la liste de leurs participants par mail : sramassamy@mairie-petiteforet.fr.

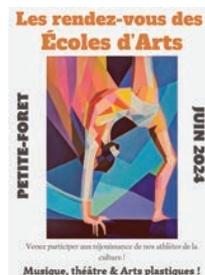
Buvette et petite restauration sur place pour vous accueillir !

Informations auprès de notre médiatrice culturelle :

Sabine RAMASSAMY 03 27 34 86 53

Arts plastiques

Rendez-vous des Écoles d'Arts



DU 15 AU 25 JUIN À LA BIBLIOTHÈQUE DENIS DIDEROT

Exposition des œuvres réalisées par les élèves (enfants et adultes) de l'école d'arts plastiques sur le thème DES JEUX OLYMPIQUES. Du 15 au 25 juin à la Bibliothèque Denis Diderot.

Vernissage le vendredi 14 juin à 18h30.

Exposition en accès libre Mardi et mercredi de 14h à 18h - Samedi de 9h30 à 12h30.

Théâtre

L'école de théâtre lève les masques !

SAMEDI 15 JUIN - 4 SPECTACLES

16H30 - LES BELLES BRANCHES : DUOS DE FEMMES - DURÉE : 1 H00

Cette année les belles branches se sont emparées de scènes classiques du répertoire. Douze femmes pour douze grands rôles féminins repartis en six scènes de Shakespeare, à Anouilh ; de la comédie des bourgeois de Courteline à la tragédie de Phèdre par Racine, du rire aux larmes.

18H00 : LES PETITES GRAINES : LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

DURÉE : 15 MINUTES

Pour leur première fois sur les planches, les petites graines vont vous présenter un court spectacle léger et poétique autour des éléments de la nature.

LES JEUNES POUSSÉS : LE MUSIC-HALL DES ENFANTS

DURÉE : 40mn

Plongez dans un univers de magie, de musique et de rires avec "Le Music-hall des Enfants", le spectacle mettant en vedette les talents les plus prometteurs de la nouvelle génération : les jeunes poussés de l'École de théâtre !

19H15 : LES ACTEURS EN HERBE - LA VÉRITABLE HISTOIRE DE CENDRILLON - DURÉE : 40mn

Dans cette adaptation très libre de Cendrillon, les acteurs en herbe vous entraînent dans une histoire farfelue où les plans sont déjoués dès le départ. Préparez-vous à découvrir un univers où même les contes de fées ont une touche de folie !

École de musique J. Delpointe

MARDI 18 JUIN 2023, 18H30, ESPACE BARBARA

L'école de musique vous propose de clôturer l'année scolaire avec un concert dans lequel vous pourrez voir et écouter tous les élèves dans différentes formations de petits et grands ensembles musicaux.

Mercredi 26 juin, 18h00, ÉCOLE DE MUSIQUE

Auditions de la classe guitare

MARDI 28 MAI, 18H00, ESPACE BARBARA

Auditions des classes de percussions d'Anzin et Petite-Forêt.

Informations

La rentrée aux écoles d'arts - Saison 2024/2025

Les réinscriptions et inscriptions pour l'école de musique se feront du 11 au 28 juin.

Les réinscriptions pour le théâtre et les arts plastiques, du 11 au 28 juin.

Attention : les nouvelles inscriptions en théâtre et arts plastiques seront prises uniquement à partir du 2 septembre. Les cours pour les trois écoles d'arts reprendront la semaine du 9 septembre.

Infos :

Écoles arts plastiques et théâtre :

Service culturel - 30, rue Jean-Jaurès

03 27 34 86 53 / espace.barbara@mairie-petiteforet.fr

École de musique :

38, rue Jean Jaurès

03 27 30 93 94 / acouzin-musique@mairie-petiteforet.fr

Lecture

La Compagnie de théâtre Correspondances, en partenariat avec l'Espace Culturel Barbara, vous propose de venir écouter une lecture avec un(e) comédien(ne). L'édition de Ruisseaux 2024 propose des lectures à voix haute chez les habitants, dans les médiathèques, les centres sociaux, les associations des Hauts de France.

L'œuvre lue est une surprise. Le titre de l'œuvre est dévoilé à l'issue de la lecture. Vous aimez les histoires ? Les entendre ?

La Compagnie sera de passage dans trois lieux de Petite-Forêt !

• Bibliothèque Denis Diderot - le **samedi 18 mai à 11h00**.

Merci de confirmer votre présence au service culturel.

07 67 47 83 78 / kdupas@mairie-petiteforet.fr

• L'épicerie solidaire Joséphine Baker le **jeudi 30 mai à 14h00**.



41 rue Jules Ferry

Merci de confirmer votre présence au 03 27 29 84 59

nbois-ccas@mairie-petiteforet.fr

• Point Relais Habitant - le **jeudi 30 mai à 10h30** à la Bibliothèque Denis Diderot - 17 rue Jean Jaurès.

Merci de confirmer votre présence au Point Relais Habitant

03 27 42 37 84

BRÈVES

Portes ouvertes à la petite-enfance

La crèche, le Relais Petite Enfance mais aussi la ludothèque vous invitent à leurs portes-ouvertes.

Au programme : visite des structures, rencontre des équipes, découverte de l'offre de service et des modalités d'inscription.

Rendez-vous à la crèche et à la ludothèque samedi 1er Juin, de 9h30 à 12h00.

Que vous soyez futurs parents, parents à la recherche d'un mode d'accueil régulier ou occasionnel pour votre enfant de moins de 3 ans, assistante maternelle ou candidate à l'agrément vous êtes les bienvenus !

Marché de Noël 2024

La ville souhaite ouvrir le marché aux artisans et commerçants de la commune.

Vous êtes intéressés ?

Envoyez votre candidature en mairie, par courrier : Mairie, service festivités et logistique, 80 rue Jean-Jaurès, 59494 PETITE-FORÊT ou par mail à Corinne HEBERT : chebert@mairie-petiteforet.fr

Le club du troisième âge recrute des bénévoles

Le club du 3^e âge vous accueille chaque jeudi de 14h00 à 18h00 au Foyer Yves Leleu.

Venez passer un bon moment et participer aux nombreuses activités : jeux de société, loto, sorties ...

Inscriptions durant toute l'année.

Cotisation : 25 € par an.
Contact : 07 51 65 19 41
M^{me} RANDOUR Nicole,
Présidente.

Plus de 500 personnes présentes au forum emploi "Décroch' Ton Job"

La Ville de Petite-Forêt et l'Espace Emploi et Numérique de Petite-Forêt accueillent ce jeudi 11 avril son Forum emploi « Décroch' ton job » en partenariat avec France Travail (Ex. Pôle Emploi) et la Mission Locale Jeunes du Valenciennois.

De 14h à 17 heures, les 25 stands répartis dans la salle des fêtes J. Mousseron et à l'espace jeunesse Jules Verne n'ont pas désempé, accueillant plus de 500 candidats venus déposer CV et lettres de motivation : des étudiants, des demandeurs d'emploi, des seniors, ... Tous très motivés, venus à la rencontre des entreprises du valenciennois qui recrutent.



Étaient présentes les grandes enseignes commerciales telles que : Auchan, Boulanger, Décathlon, Intermarché ; la restauration : Quick, McDonald's, Burger King et les 3 Brasseurs, les agences d'intérim : Manpower, Randstad, Inhouse, Derichebourg, Crit, Adéquat, Adecco BTP, l'industrie automobile avec Stellantis – les entreprises de services à la personne : Agenor, Vitaliance, les transports : SNCF, Transvilles-Keolis, l'alternance avec la société Pigier, La Poste et aussi l'appui des partenaires : France Travail, Mission locale, Cap Emploi et le Département du Nord.

Un rendez-vous qui a connu un réel succès auprès du public. De bons profils ont été repérés, certaines candidatures ont même déjà reçu une suite favorable.



Cette initiative a été saluée en fin d'après-midi par les partenaires et les entreprises présentes et aussi par les élus de la commune : Rachid LAMRI, premier Adjoint au Maire et Didier DEMAREST, Conseiller délégué à l'Emploi et au Numérique.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour renouveler l'opération en 2025.



Retour sur la Semaine nationale de la Petite enfance

Du 18 au 23 Mars, le Relais Petite Enfance (RPE), la crèche « Les P'tits Bouts » et la ludothèque « Unis vers des Jeux » se sont associés pour mettre à l'honneur la petite enfance. Une semaine particulièrement animée, rythmée par des ateliers pédagogiques proposés en direction des tout-petits et leur famille.



Nous retiendrons les échanges, les découvertes, les rires, la rencontre de "Suzanne" au spectacle "Les petits êtres" mais surtout le plaisir de se réunir autour de nos tout-petits. Vivement la prochaine édition !



"Savoir rouler" Cela ne s'improvise pas !

La sécurité routière est l'un des axes prioritaires du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Le 11 avril dernier, une action a été menée au collège Pierre-Gilles de Gennes en direction des collégiens et des élèves des classes de CE2 des trois communes membres du CISPD (Anzin, Raismes et Petite-Forêt).



Au programme, une représentation par la compagnie "La Belle Histoire" suivie d'ateliers et d'échanges entre les comédiens et les élèves sur la thématique de la sécurité routière.

Un parc canin et une table de ping-pong

Chaque année, le Parc Mandela se voit doté d'espaces dédiés aux loisirs des habitants : parcours sportifs, jeux pour enfants, mais pas que ! Le bien-être animal est aussi pris en compte, notamment à travers le budget participatif 2023.

En 2023, deux projets ont été retenus par la commission chargée d'examiner les projets déposés par les Franc-Forésiens.

Samedi 13 avril, sous un soleil printanier, le Conseil municipal a inauguré les deux projets aboutis dans le cadre du budget participatif 2023 : une table de ping-pong proposée par M^{me} QUESNOY et un parcours canin déposé par M^{me} MONFORT. Ces deux projets plébiscités sont arrivés en tête des suffrages exprimés par les habitants. Ils viennent compléter les nombreux aménagements

déjà mis en place dans le parc Mandela, un parc qui chaque année devient un lieu toujours plus attractif pour les familles et aussi pour leurs amis à quatre pattes.

Le parcours canin permet à votre chien de vagabonder librement et de s'entraîner aux agrès proposés (tunnel, slalom et cerceaux) et pour le maître de redéfinir la place du chien dans le parc.

Aussi, il convient de rappeler qu'en dehors du parc canin, votre chien doit être tenu en laisse et, comme l'éducation d'un chien commence par l'exemplarité de son maître, on n'oublie pas son petit sac et on ramasse !

Des crottes à 35 € !

Un arrêté municipal (n° 10/54 R du 10 novembre 2010) rappelle : "qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien, de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics". Toute infraction sera sanctionnée d'une amende de 35 €.



BRÈVES

Cérémonie des Noces d'Or, inscriptions jusqu'au 31 Juillet

La cérémonie organisée en l'honneur des couples fêtant leurs noces de Palissandre (65 ans de vie commune), de Diamant (60 ans) et d'Or (50 ans) se déroulera le dimanche 8 septembre à 11 heures à l'espace culturel Barbara. Les inscriptions sont prises en mairie, sur présentation du livret de famille jusqu'au 31 juillet. Cette année, la cérémonie concerne les couples qui se sont mariés en 1959 (noces de Palissandre), 1964 (noces de Diamant) et en 1974 (noces d'Or).

Cérémonie des Nouveaux arrivants, inscriptions jusqu'au 30 septembre

Chaque année, la Commune souhaite la bienvenue aux nouveaux Franc-Forésiens. A cette occasion, une cérémonie sera organisée le jeudi 24 octobre à 18h30 à l'espace culturel Barbara. Les inscriptions sont prises à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 septembre.

L'été approche ! Les centres de loisirs aussi !

Au service jeunesse, on s'active déjà aux préparatifs des centres de loisirs de l'été. Le 6 avril dernier, les équipes d'animation de juillet et août ont été réunies pour effectuer les derniers préparatifs et prendre connaissance des planning et du programme d'animation.

Les dates à retenir !

Les enfants de 3 à 17 ans qui désirent participer aux centres de loisirs de cet été seront accueillis du lundi 08 juillet au vendredi 02 août pour la première période et du lundi 05 août au mercredi 28 août pour la seconde.

Un centre traditionnel

Comme à chaque période estivale, les enfants âgés de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans profiteront d'animations de loisirs avec des activités manuelles, des contes, des chants, des jeux et grands jeux ainsi que différentes sorties comme la piscine et autres excursions.

Toujours un centre sportif

Un centre de loisirs sportif sera organisé pour les enfants de 6 à 11 ans, encadré par des éducateurs diplômés. Ils pourront profiter d'activités sportives diverses et variées toute la journée, telles que le volley-ball, le badminton et bien d'autres encore, leur permettant de découvrir une dizaine de disciplines dans lesquelles ils pourront s'épanouir.



Élections européennes du 9 juin : comment voter par procuration

Vous allez être absent le jour du vote ?



Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Vous devez connaître la date de naissance et le numéro d'électeur de la personne votant pour vous. Si vous ne connaissez pas son numéro d'électeur, il vous faudra sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote. Trois possibilités s'offrent à vous :

Procédure semi-dématérialisée, en remplissant un formulaire en ligne, via le téléservice "Maprocuration".

Vous recevrez une confirmation par mail et devrez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie, muni d'un justificatif d'identité et la référence de votre demande.

Procédure totalement dématérialisée, en ligne avec une identité certifiée France Identité

Il vous faudra alors créer votre identité sur "France Identité" et la faire certifier dans une mairie habilitée. Puis réaliser la procuration via le téléservice "Maprocuration".

Vous devez connaître la date de naissance et le numéro d'électeur de la personne votant pour vous. Si vous ne connaissez pas son numéro d'électeur, il vous faudra sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote.

Vous devez alors indiquer la commune où vous vous trouvez, puis attester de votre identité à l'aide de votre identité numérique certifiée. Ensuite, vous recevrez :

- Un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration
- Et un mail indiquant que votre procuration est effective.

Procédure non-dématérialisée : en remplissant le formulaire papier

Vous devez remplir le formulaire et vous rendre en gendarmerie ou au commissariat. Vous obtiendrez un récépissé.

AGENDA

Mercredi 1^{er} mai
De 6h30 à 18h00
Brocante rue Aragon –
Association des fêtes et loisirs
11h00 – Défilé suivi de la
remise des médailles du travail
salle des fêtes J. Mousseron.
Rassemblement à 10h45,
place Jules Verne.

Samedi 4 mai
Concours de Pétanque -
Inscriptions : 14h30 / Jet du
but : 15h00 - Association
Comité de Quartier du Bosquet
- Boulodrome Edmond CHER-
Cité du Bosquet - Petite-Forêt

Mercredi 8 mai
11h00
Commémoration de la Victoire
du 8 mai 1945
Défilé suivi du vin d'honneur,
Rassemblement à 10h45, place
Jules Verne.

Samedi 18 mai
De 11h00 à 18h00
Fête Champêtre au Parc
Mandela – Association des
fêtes et loisirs.
20h00
Espace culturel Barbara –
Spectacle Baraqué - Sortez vos
shorts et vos baskets, Baraqué
vous propose de partager une
expérience unique. Quatre

musiciens et une coach de
fitness montent sur scène et
vous embarquent dans un
véritable bal de sport !

Dimanche 19 mai
9h00
Tournoi ASPF U14 – U15 –
Stade B. Hinault.

Mercredi 22 mai
18h30
Conseil municipal
Salle Jules-Mousseron

Samedi 25 mai
De 10h00 à 19h00
Espace Jules Verne – Fête
mondiale du jeu.

14h00
Fête des mères – Espace
culturel Barbara
19h00
Fête des Voisins au Canton
Jénart – Ateliers municipaux

Dimanche 26 mai
Gala de danse – Association
1TempsDanse – Espace
culturel Barbara

Dimanche 27 mai
Journée Nationale de la
résistance.

EXPRESSION des groupes



"Petite-Forêt ENCORE,
Petite-Forêt TOUJOURS !"

François STASINSKI

Conseiller délégué à la Communication

Nouvel outil dans l'espace accueil mairie.

Conformément à l'esprit qui nous anime depuis le début de notre mandat, la municipalité poursuit son engagement pour moderniser ses outils de communication.

C'est ainsi que depuis mi-mars, une borne interactive est installée dans le hall de la mairie. Celle-ci répond à quatre objectifs :

1. Découvrir, consulter, prendre connaissance des actions municipales,
2. Prendre rendez-vous pour des documents d'identité,
3. Demander des documents d'état civil,
4. S'inscrire dans une démarche environnementale en remplaçant l'affichage papier de documents administratifs.

En vous invitant à découvrir cette nouveauté lors d'un prochain passage en mairie.



"Petite-Forêt, Ensemble
autrement"

Marie-Christine PICOT

Conseillère municipale

La célébration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945 à 23h01 marque la fin des combats du second conflit mondial en Europe. En cette journée nationale d'hommage, n'oublions pas le sacrifice de ces femmes et hommes qui ont combattu pour notre liberté, aux combattants, français ou étrangers, qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre.

Fête des mères : on peut grandir, et même vieillir, mais pour sa maman on est toujours un petit enfant. (Jean Gastaldi)

Le 26 mai, nous fêterons les mamans ; pensez à vous inscrire pour participer à un hommage qui vous sera rendu. Venez nombreuses.



"Petite-Forêt,
France Insoumise"

Dorothee MARTIN

Conseillère municipale

Élections européennes juin 2024

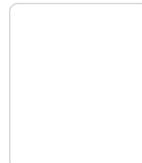
Nous devons manger sain. Alors pourquoi détruire notre agriculture ? Les Français se serrent la ceinture et beaucoup d'entre nous ne sont pas dignement rémunérés. A l'inverse, les grandes entreprises gagnent toujours plus et augmentent leurs profits.

Notre gouvernement trouve cela normal et il continue de détruire les acquis sociaux : baisse de la rémunération en cas de perte d'emploi, baisse de moyen pour l'éducation, grande précarité de nos étudiants, allongement de l'âge de départ à la retraite, baisse des remboursements médicaux,...

Les soins de santé sont de plus en plus performants, mais ils ne sont pas accessibles à tous ! C'est une honte ! La santé publique est, et doit plus que jamais être une préoccupation pour le politique. La soumettre aux lois du marché est un crime.

Ne les laissons pas nous rendre la vie impossible !
Inscrivez-vous sur les listes et le 9 juin votez !

Votre élue dévouée,



"Tous autour de l'être
humain franc-forésien"

Non communiqué